

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUESIXIÈME CONFÉRENCE DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE (CCP)  
(Nuku'alofa, Tonga 12–13 octobre 2009)**OUVERTURE OFFICIELLE ET DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES**  
(Document présenté par le Secrétariat général)**1. Ouverture officielle**

- L'ouverture officielle se déroulera le lundi 12 octobre 2009 à 08h30 au centre de conférence *Fa'onehua*.
- Le Président déclare la session officiellement ouverte.
- Une minute de silence est observée.
- Traditionnellement, l'un des participants dit une prière avant le début des travaux.
- Le Président présente une allocution d'ouverture.
- Le Directeur général de la CPS présente une brève allocution d'ouverture.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Le président propose l'adoption du dernier ordre du jour révisé.

**3. Désignation des membres du comité de rédaction**

- La fonction première du sous-comité de rédaction est d'étudier le rapport préliminaire des travaux du Comité, établi par le Secrétariat général.
- Conformément au règlement intérieur de la Conférence, le vice-président de la Conférence assume la présidence du sous-comité de rédaction.
- Le président invite des délégués volontaires à constituer le comité de rédaction qui doit se composer au minimum de quatre représentants, dont au moins un représentant des États et territoires francophones.

**4. Horaires de travail**

Les heures proposées sont les suivantes :

07h30		08h30	Comité de rédaction
08h30	-	10h00	Séance de travail
10h00	-	10h30	Pause
10h30	-	12h00	Séance de travail
12h00	-	13h30	Déjeuner
13h30	-	15h00	Séance de travail
15h00	-	15h30	Pause
15h30	-	17h00	Séance de travail

Le président propose l'adoption de l'horaire de travail..

**5. Conseils aux délégués sur le caractère bilingue de la réunion :**

- a) Les participants sont priés de noter que la conférence se déroulera en anglais et en français.
- b) Pour obtenir la traduction en langue anglaise, il suffit de positionner votre récepteur sur le le canal 1, et le canal 2 pour la version française.
- c) Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main, et, quand le Président vous l'indiquera, appuyez sur le bouton au milieu de votre micro, puis parlez devant celui-ci clairement et lentement, à une distance d'au moins 20 centimètres.
- d) à la fin de votre intervention, réappuyez sur le même bouton afin d'éteindre votre micro.